

Tribunal administratif du Québec



INDÉPENDANCE
INTÉGRITÉ
COMPÉTENCE
ENGAGEMENT
RESPECT

Étude des crédits **2025 – 2026**

Renseignements généraux

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		PAGE
G.01	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2024-2025 : a. les endroits et dates de départ et de retour ; b. la copie des programmes et rapports de mission ; c. les personnes rencontrées ; d. le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.) ; e. les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ; f. pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés ; g. la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant : i. les détails de ces ententes ; ii. les résultats obtenus à ce jour ; h. les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.	1
G.02	Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2024-2025 : a. les raisons du déplacement; b. l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c. les coûts ventilés.	2
G.03	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a. la ventilation des sommes dépensées pour 2024-2025, et les prévisions pour 2025-2026; b. les noms des firmes de publicité retenues; c. la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d. le but visé par chaque dépense; e. dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; f. les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie. g. la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion; h. le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.	3
G.04	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément : Par le cabinet ministériel : a. les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement ; b. le but visé par chaque dépense ; c. le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement ; d. si l'événement s'est tenu virtuellement. Par le ministère ou l'organisme : e. les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement ; f. le but visé par chaque dépense ; g. le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement ; h. si l'événement s'est tenu virtuellement. Par un professionnel ou par une firme externe : i. les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement ; j. le nom du professionnel ou de la firme de publicité ; k. la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ; l. la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; m. le but visé par chaque dépense ; n. le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement ; o. si l'événement s'est tenu virtuellement.	4
G.05	Liste des dépenses en formation de communication, en incluant et en indiquant celles du cabinet ministériel : Organisée par le ministère ou l'organisme : a. les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement ; b. le but recherché par chaque dépense ; c. nombre total et liste des formations ventilés par catégorie. Données par un professionnel ou une firme externe : d. les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 ; e. le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications ; f. le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) ; g. la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu ; h. le but visé par chaque dépense ; i. nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.	5

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		PAGE
G.06	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2024-2025, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les noms du professionnel ou de la firme ; b. les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final) ; c. le détail des travaux ou services effectués (but visé) ; d. la date d'octroi du contrat ; e. le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments ; f. l'échéancier ; g. dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. <p>Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.</p>	6
G.07	<p>Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la liste des soumissions et le montant de chacune ; b. la grille d'évaluation des soumissions ; c. le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix ; d. le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat ; e. le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation. 	12
G.08	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement ; b. le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale) ; c. le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants ; d. le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé ; e. une description de son mandat ; f. la date de début de son contrat ; g. la date prévue de fin de son contrat ; h. sa rémunération annuelle. 	13
G.09	<p>Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le nom du projet ; b. la nature du projet ; c. l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ; d. le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ; e. les plus récentes évaluations du coût du projet ; f. les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ; g. l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ; h. les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ; i. le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ; j. le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ; k. le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : <ul style="list-style-type: none"> - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants ; l. indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics ; m. le nombre et la liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2024- 2025. 	14
G.10	<p>Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. les coûts estimés par année ; b. les coûts totaux réels pour l'hébergement de données ; c. les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité ; d. la liste des fournisseurs ; e. une copie du plan de déploiement. 	15
G.11	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2024-2025, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. la photocopie ; b. le mobilier de bureau ; c. l'ameublement ; d. la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes ; e. le distributeur d'eau de source ; f. le remboursement des frais de transport ; g. le remboursement des frais d'hébergement ; h. le remboursement des frais de repas ; i. le remboursement des frais d'alcool et de fêtes ; j. l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : <ul style="list-style-type: none"> i. a) au Québec ; ii. b) à l'extérieur du Québec. 	16

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		PAGE
G.12	<p>De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2024-2025, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le coût des contrats téléphoniques ; b. le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ; c. le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ; d. les coûts de résiliation, s'il y a lieu ; e. le nombre de téléphones cellulaires et téléphones intelligents ; f. le coût d'acquisition des appareils ; g. le coût d'utilisation des appareils ; h. les noms des fournisseurs ; i. les ordinateurs portables ; j. les iPad ou autre type de tablette électronique. 	17
G.13	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus ; b. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins ; c. le nombre total de jours de maladie pris par le personnel ; d. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ; e. le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : <ul style="list-style-type: none"> - le coût moyen par employé, selon la classe de travail ; f. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ; g. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ; h. le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers ; i. l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ; j. l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir ; k. le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie ; l. le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires ; m. le nombre d'employés permanents et temporaires ; n. le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ ; o. le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi ; p. L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ; q. le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région. r. le nombre de postes demeurés vacants en raison des mesures de contrôle des dépenses (gel de recrutement) décrétées par le gouvernement du Québec le 1er novembre 2024. 	18
G.14	<p>Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 de :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées ; b. le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines ; c. le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats. 	20
G.15	<p>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2024-2025 en indiquant pour chacun d'eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. l'emplacement de la location ; b. la superficie totale pour chaque local loué ; c. le coût total de ladite location ; d. les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés ; e. la durée du bail ; f. propriétaire de l'espace loué ; g. en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation ; h. la superficie totale réellement occupée ; i. la superficie inoccupée ; j. le coût de location au mètre carré ; k. les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant. 	21

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		PAGE
G.16	Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2024-2025, fournir : a. la liste des actifs excédentaires inoccupés ; b. la valeur estimée de ceux-ci ; c. les coûts d'entretien annuel ; d. le nombre de pieds carrés de ceux-ci.	22
G.17	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2024-2025, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a. les dates des travaux ; b. les coûts ; c. le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	23
G.18	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2024-2025, en indiquant pour chaque individu : a. la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b. le titre de la fonction; c. l'adresse du port d'attache; d. la masse salariale totale par cabinet; e. le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; f. la prime de départ versée, le cas échéant; g. la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h. la description de tâches; i. le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2024-2025; j. le nombre total d'employés au cabinet; k. le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; l. si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.	24
G.19	Liste des sommes d'argent versées en 2024-2025 par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a. le nom de l'organisme concerné ou de la personne ; b. la circonscription électorale ; c. le montant attribué ; d. le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.	25
G.20	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a. le nom de la personne; b. le poste occupé; c. le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d. l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e. la date de l'assignation hors structure; f. la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu; g. les prévisions pour 2025-2026.	26
G.21	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a. le poste initial; b. le salaire; c. le poste actuel, s'il y a lieu; d. la date de la mise en disponibilité; e. les prévisions pour 2025-2026.	27
G.22	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2024-2025, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a. par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.) ; b. par catégorie d'âge ; c. prévisions pour 2025-2026.	28
G.23	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a. le nom de la personne; b. le poste occupé et le nom de l'organisme; c. le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d. l'assignation initiale; e. l'assignation actuelle; f. la date de l'assignation hors structure; g. la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	29
G.24	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2024-2025, en précisant pour chaque abonnement : a. le coût de chacun ; b. le fournisseur ; c. la nature du service ; d. s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande. Ventiler le montant total par catégorie.	30

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		PAGE
G.25	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.	31
G.26	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a. le nom du site Web ; b. le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site ; c. les coûts de construction du site ; d. les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour ; e. les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) ; f. le nombre de visiteurs (« hits ») par mois ; g. nombre de visiteurs uniques mensuellement ; h. les coûts liés à la réservation de noms de domaines ; i. la fréquence moyenne de mise à jour ; j. le responsable du contenu sur le site.	32
G.27	Pour 2024-2025, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant : a. les régions et les villes visitées; b. les personnes et organismes rencontrés; c. pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants; d. les raisons du déplacement; e. l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; f. les coûts ventilés; g. le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.	33
G.28	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2024-2025 : a. le détail des mandats; b. le coût (déplacements, etc.); c. le nombre de ressources affectées; d. le nombre de rencontres; e. le nombre d'ETC affectés à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre. f. l'objet; g. les dates.	34
G.29	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.	35
G.30	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026.	36
G.31	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2025-2026.	37
G.32	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement pour 2024-2025 et les projections pour l'année 2025-2026.	38
G.33	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026 et 2026-2027, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.	39
G.34	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.	40
G.35	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total des primes au rendement, des ajustements salariaux non-récurrents et des bonis versés au personnel de cabinet.	41
G.36	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.	42
G.37	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.	43
G.38	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2024-2025 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2025-2026. Pour chacun de ces programmes existants en 2024-2025, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2025-2026, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.	44

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		PAGE
G.39	Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.	45
G.40	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a. la dépense totale (opération et capital) ; b. les grands dossiers en cours ; c. le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques; d. préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ; e. le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.	46
G.41	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	47
G.42	Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant : a. la dépense totale relative au paiement des cotisations ; b. la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ; c. le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.	48
G.43	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a. La date ; b. La nature ; c. Les questions posées ; d. Les réponses ; e. La firme retenue ; f. Les coûts.	49
G.44	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.	50
G.45	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région: a. fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2024-2025; b. le nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2024-2025 en précisant la région d'origine et la région de destination; c. le nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.	51
G.46	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure : g. Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2027;	52
G.47	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure : n. Plan d'action de développement durable 2023-2028.	53
G.48	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure : pp. Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.	54
G.49	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de : III) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.	55
G.50	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2024-2025, au sein du ministère ou de l'organisme : a. le nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme ; b. le nombre d'employés au total en ayant bénéficié ; c. le nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2024 ; d. la proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié ; e. le nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.	56
G.51	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.	57
G.52	Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2024-2025 : a. les sommes dépensées ; b. les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.	58
G.53	Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.	59

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		PAGE
G.54	Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2024-2025. Indiquer : a. le lieu ; b. le coût ; c. la ou les dates de participation ; d. le nombre de participants ; e. le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ; f. le nom de la formation ou de l'activité.	60
G.55	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 : a. la liste de tous les concours et tirages réalisés ; b. les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ; c. l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ; d. la liste des concours qui ont pris fin.	61
G.56	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 : a. le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ; b. le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ; c. le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme ; d. le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.	62
G.57	Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer : a. le nombre d'incidents de sécurité de l'information ; b. le type d'incidents ; c. les sommes dépensées en gestion des incidents.	63
G.58	Veuillez nous fournir la liste des rencontres de planification stratégique de type « lac-à-l'épaule » tenues par le ministère ou l'organisme en indiquant : a. les dates ; b. l'endroit précis ; c. la liste des personnes présentes ; d. l'ordre du jour ; e. les procès-verbaux ; f. les coûts détaillés (frais de location, d'hébergement, repas, déplacement, location d'équipement, conférencier, etc.).	64
G.59	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages : a. nombre de stagiaires reçus ; b. heures de stages effectuées ; c. rémunération totale déboursée.	65
G.60	Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones. a. Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.	66
G.61	Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.	67
G.62	Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.	68
G.63	Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42 ^e législature.	69
G.64	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.	70
G.65	Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.	71
G.66	Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.	72
G.67	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.	73
G.68	Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.	74
G.69	Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.	75
G.70	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2024-2025 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a. le nombre d'autorisations ; b. le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi ; c. le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi ; d. le montant accordé ; e. les motifs de la demande.	76
G.71	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2024-2025 : a. le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information ; b. le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article) ; c. le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours ; d. le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.	77

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX		PAGE
G.72	Pour 2024-2025, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : a. fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b. fournir la liste des salaires versés.	78
G.73	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.	79

N.B. À moins d'indication contraire, les données présentées dans le cadre de l'étude des crédits sont établies en date du 31 janvier 2025.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Questions non répondues

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX – NON RÉPONDUES			
N° Question	Questions 2025-2026 non répondues	Motifs	Page
G.13 a à g	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :</p> <p>a. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus ;</p> <p>b. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins ;</p> <p>c. le nombre total de jours de maladie pris par le personnel ;</p> <p>d. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi ;</p> <p>e. le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :</p> <p>- le coût moyen par employé, selon la classe de travail ;</p> <p>f. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel ;</p> <p>g. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;</p>	<p>La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.</p>	18
G.13 h	<p>le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;</p>	<p>En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.</p>	18

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX – NON RÉPONDUES			
N° Question	Questions 2025-2026 non répondues	Motifs	Page
G.13 i à n	<ul style="list-style-type: none"> i. l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) ; j. l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir ; k. le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie ; L. le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires ; m. le nombre d'employés permanents et temporaires ; n. le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ ; 	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	18
G.13 o q r	<ul style="list-style-type: none"> o. le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi ; q. le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région. r. le nombre de postes demeurés vacants en raison des mesures de contrôle des dépenses (gel de recrutement) décrétées par le gouvernement du Québec le 1^{er} novembre 2024. 	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.	19
G.13 p	<ul style="list-style-type: none"> p. L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs ; 	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	18
G.14 a	<p>Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 de :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées ; 	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	20
G.21	<p>Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. le poste initial; b. le salaire; c. le poste actuel, s'il y a lieu; d. la date de la mise en disponibilité; e. les prévisions pour 2025-2026. 	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	27
G.22	<p>Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2024-2025, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.) ; b. par catégorie d'âge ; c. prévisions pour 2025-2026. 	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	28

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX – NON RÉPONDUES			
N° Question	Questions 2025-2026 non répondues	Motifs	Page
G.30	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	36
G.31	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2025-2026.	L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2024-2025 des ministères et organismes.	37
G.32	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2024-2025 et prévisions pour 2025-2026.	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	38
G.37	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	43
G.41	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	47
G.45	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région: a. fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2024-2025; b. le nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2024-2025 en précisant la région d'origine et la région de destination; le nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.	L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante: < https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation >.	51
G.50	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2024-2025, au sein du ministère ou de l'organisme : a. le nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme; b. le nombre d'employés au total en ayant bénéficié; c. le nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2025; d. la proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié; le nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.	Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante: https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-trésor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf .	56
G.57	Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer : a. le nombre d'incidents de sécurité de l'information; b. le type d'incidents; les sommes dépensées en gestion des incidents.	En ce qui a trait à l'information recherchée, nous vous informons que ces renseignements sont confidentiels au sens de l'article 28.1 de la Loi sur l'accès.	63
G.62	Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	68

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX – NON RÉPONDUES

N° Question	Questions 2025-2026 non répondues	Motifs	Page
G.63	Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42e législature.	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	69
G.66	Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.	L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2024-2025 des ministères et organismes.	72
G.68	Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.	La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.	74

Question **G01**

- Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2024-2025 :
- A. les endroits et dates de départ et de retour;
 - B. la copie des programmes et rapports de mission;
 - C. les personnes rencontrées;
 - D. le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
 - E. les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
 - F. pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;
 - G. la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant :
 - i. les détails de ces ententes;
 - ii. les résultats obtenus à ce jour;
 - H. les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.

A, B & D.

VOYAGE	Coût
Réunion annuelle des présidents de commission d'examen des troubles mentaux (CETM) du Canada.	11 779 \$
Voyage effectué du 25 au 28 septembre 2024 à Banff (Alb.).	
Délégation de 5 participants du Tribunal administratif du Québec.	

Les renseignements concernant les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphe 18).

< <https://www.taq.gouv.qc.ca/le-tribunal/les-engagements-du-tribunal/diffusion-de-linformation#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20la%20diffusion,plus%20de%20transparence%20aux%20citoyens> >

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

<p>Question G02</p>	<p>Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2024-2025.</p> <ul style="list-style-type: none">A. les raisons du déplacement ;B. l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;C. les coûts ventilés.
----------------------------	---

Aucun.

Question **G03**

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- A. la ventilation des sommes dépensées pour 2024-2025, et les prévisions pour 2025-2026;
- B. les noms des firmes de publicité retenues;
- C. la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- D. le but visé par chaque dépense;
- E. dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- F. les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.
- G. la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion;
- H. le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de l'organisme, en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 24).

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve dans les engagements financiers, qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et sont diffusés mensuellement sur le site du Tribunal administratif du Québec.

< <https://www.taq.gouv.qc.ca/le-tribunal/les-engagements-du-tribunal/diffusion-de-linformation#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20la%20diffusion,plus%20de%20transparence%20aux%20citoyens> >

Pour les contrats 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

<p>Question G04</p>	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :</p> <p>Par le cabinet ministériel :</p> <p>A. les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;</p> <p>B. le but visé par chaque dépense;</p> <p>C. le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;</p> <p>D. si l'événement s'est tenu virtuellement.</p> <p>Par le ministère ou l'organisme :</p> <p>E. les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;</p> <p>F. le but visé par chaque dépense;</p> <p>G. le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;</p> <p>H. si l'événement s'est tenu virtuellement.</p> <p>Par un professionnel ou par une firme externe :</p> <p>I. les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;</p> <p>J. le nom du professionnel ou de la firme de publicité;</p> <p>K. la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>L. la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;</p> <p>M. le but visé par chaque dépense;</p> <p>N. le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;</p> <p>O. si l'événement s'est tenu virtuellement.</p>
----------------------------	--

Aucune.

<p>Question G05</p>	<p>La liste des dépenses en formations de communication, en incluant et en indiquant celles du cabinet ministériel :</p> <p>Organisées par le ministère ou l'organisme :</p> <p>A. les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, ventilées par type d'événement;</p> <p>B. le but recherché par chaque dépense;</p> <p>C. nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.</p> <p>Données par un professionnel ou une firme externe :</p> <p>D. les sommes dépensées en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026;</p> <p>E. le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;</p> <p>F. le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</p> <p>G. la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;</p> <p>H. le but visé par chaque dépense;</p> <p>I. nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.</p>
----------------------------	--

Organisées par le ministère ou l'organisme

A & B

Aucune.

Données par un professionnel ou une firme externe

G.

- Alias Formation Inc.
- Isarta Inc.
- Gonzo Marketing

D, E, F, H & J

L'information fournie en réponse à cette question est en partie incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Tribunal administratif du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphes 22 et 23).

< <https://www.taq.gouv.qc.ca/le-tribunal/les-engagements-du-tribunal/diffusion-de-linformation#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20la%20diffusion,plus%20de%20transparence%20aux%20citoyens> >

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **G06**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2024-2025, en indiquant :

- A. les noms du professionnel ou de la firme;
- B. les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- C. le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- D. la date d'octroi du contrat;
- E. le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- F. l'échéancier;
- G. dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant
Hôtel Delta Sherbrooke (Hotels Highland Park Inc.)	Location espace	Gré à gré	290 \$
Hôtel Moco	Location espace	Gré à gré	850 \$
Quality Hôtel Centre des Congrès	Location espace	Gré à gré	425 \$
Hôtel Moco	Location espace	Gré à gré	850 \$
Hôtel Castel de Granby	Location espace	Gré à gré	340 \$
Le Georgesville	Location espace	Gré à gré	580 \$
Le Rouge Vin	Location espace	Gré à gré	2 100 \$
Hôtel Moco	Location espace	Gré à gré	1 200 \$
Compugen INC.	Renouvellement licence et service professionnel	Gré à gré	24 491 \$
Grand Times Hôtel Blainville	Location espace	Gré à gré	799 \$
Anima Conférence et formations	Conférencier	Gré à gré	6 800 \$
Holiday Inn & Suites	Location espace et service traiteur	Gré à gré	9 253 \$
Groupe Beaubien	Location espace	Gré à gré	980 \$
Cégep Baie-Comeau	Location espace	Gré à gré	70 \$
Grand Times Hôtel Blainville	Location espace	Gré à gré	999 \$

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **G06**

Suite

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant
Delta Trois -Rivières	Location espace	Gré à gré	1 075 \$
Hôtel Rimouski-Centre des Congrès	Location espace	Gré à gré	325 \$
Best Western Hôtel St -Jérôme	Location espace	Gré à gré	530 \$
Confort Inn Saint-Jérôme	Location espace	Gré à gré	2 020 \$
Groupe MegaScène	Location équipements	Gré à gré	995 \$
Delta Trois-Rivières	Location espace	Gré à gré	1 175 \$
Delta Trois Rivières	Location espace	Gré à gré	4 700 \$
Restaurant Poivre noir Trois-Rivières Inc.	Location espace & Service traiteur	Gré à gré	9 634 \$
Groupe MP-plus formations+	Formation	Gré à gré	4 584 \$
Elo Mentorat	Formation	Gré à gré	4 046 \$
Isabelle Ducharme	Formation	Gré à gré	1 240 \$
Confort Inn Saint-Jérôme	Location espace	Gré à gré	505 \$
Iron Mountains	Services techniques	Gré à gré	2 534 \$
Best Western Hôtel St -Jérôme	Location espace	Gré à gré	2 013 \$
Hôtel Moco	Location espace	Gré à gré	2 550 \$
Hôtel Moco	Location espace	Gré à gré	850 \$
Quality Hôtel Centre des Congrès	Location espace	Gré à gré	650 \$
Le Rouge Vin	Location espace	Gré à gré	525 \$
Axxio	Acquisition licences	Gré à gré	1 300 \$
Hôtel Château Joliette	Location espace	Gré à gré	580 \$
Bell Canada	Service professionnel technologique	Gré à gré	881 \$
Quality Hôtel Centre des Congrès	Location espace	Gré à gré	1 950 \$
CeteSoftware	Abonnement licences	Gré à gré	5 318 \$
Hôtel Castel de Granby	Location espace	Gré à gré	340 \$
Hôtel Moco	Location espace	Gré à gré	1 700 \$
Hôtel Castel de Granby	Location espace	Gré à gré	1 360 \$

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **G06**

Suite

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant
Hôtel Moco	Location espace	Gré à gré	3 400 \$
Hôtel Castel de Granby	Location espace	Gré à gré	340 \$
Hôtel Castel de Granby	Location espace	Gré à gré	340 \$
Le Montagnais	Location espace	Gré à gré	510 \$
Hôtel Castel de Granby	Location espace	Gré à gré	1 100 \$
Comfort Inn & Suite St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	1 300 \$
Comfort Inn & Suite St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	1 300 \$
Comfort Inn & Suite St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	1 300 \$
Comfort Inn & Suite St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	1 300 \$
Comfort Inn & Suite St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	1 300 \$
Le Montagnais	Location espace	Gré à gré	1 530 \$
Comfort Inn & Suite St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	200 \$
Hôtel Château Joliette	Location espace	Gré à gré	2 180 \$
Comfort Inn & Suite St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	185 \$
Hôtel Universel Alma	Location espace	Gré à gré	1 100 \$
Grand Times Hôtel Blainville	Location espace	Gré à gré	3 199 \$
Solotech	Abonnement licences	Gré à gré	12 000 \$
Quality Hôtel Centre des Congrès St-Jean-sur-Richelieu	Location espace	Gré à gré	700 \$
Quality Hôtel Centre des Congrès St-Jean-sur-Richelieu	Location espace	Gré à gré	2 400 \$
Comfort inn suites St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	2 020 \$
Comfort inn suites St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	505 \$
Grand Times Hôtel Blainville	Location espace	Gré à gré	3 199 \$
Le Castel	Location espace	Gré à gré	900 \$
Yulcom	Service professionnel technologique	Gré à gré	17 400 \$
Le Montagnais	Location espace	Gré à gré	980 \$
Delta Trois-Rivières	Location espace	Gré à gré	4 700 \$

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **G06**

Suite

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant
Hôtel Moco	Location espace	Gré à gré	850 \$
Hôtel St-Jean-sur-Richelieu	Location espace	Gré à gré	850 \$
Le Navigateur	Location espace	Gré à gré	700 \$
Hôtel Castel de Granby	Location espace	Gré à gré	340 \$
Cyber 3D	Acquisition licences	Gré à gré	394 \$
Le Montagnais	Location espace	Gré à gré	980 \$
Le Montagnais	Location espace	Gré à gré	980 \$
Hôtel Delta Trois-Rivières	Location espace	Gré à gré	1 250 \$
Quality Hôtel Centre des Congrès St-Jean-sur-Richelieu	Location espace	Gré à gré	550 \$
Hôtel Castel de Granby	Location espace	Gré à gré	315 \$
Comfort Inn & Suite St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	185 \$
Comfort Inn & Suite St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	505 \$
Four Points by Sheraton St-Hyacinthe	Location espace	Gré à gré	675 \$
Hôtel Château Joliette	Location espace	Gré à gré	1 090 \$
Quality suites Drummondville	Location espace	Gré à gré	1 890 \$
Delta Trois-Rivières	Location espace	Gré à gré	4 700 \$
Quality Hôtel Centre des Congrès St-Jean-sur-Richelieu	Location espace	Gré à gré	285 \$
GESTION CONDOTEL CG INC	Location espace	Gré à gré	200 \$
Turgeon Solutions d'affichage Inc.	Achats autres	Gré à gré	60 \$
Le Devoir Inc.	Abonnement	Gré à gré	119 \$
Coopérative nationale de l'information indépendante, COOP de solidarité	Abonnement	Gré à gré	185 \$
Axure Software	Acquisition matériel informatique	Gré à gré	4 107 \$
Hôtel de la Rive	Location espace	Gré à gré	618 \$
Hôtel le Gouverneur	Location espace	Gré à gré	750 \$
Hôtel Universel Alma	Location espace	Gré à gré	500 \$

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **G06**

Suite

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant
Hôtel Moco	Location espace	Gré à gré	850 \$
Sheraton de Saint Hyacinthe hôtel	Location espace	Gré à gré	550 \$
Best Western	Location espace	Gré à gré	900 \$
Hôtel Château Joliette	Location espace	Gré à gré	5 700 \$
Hôtel Castel de Granby	Location espace	Gré à gré	340 \$
Dr. Gérard Cournoyer	Service professionnel	Gré à gré	24 500 \$
Hôtel de la Rive	Location espace	Gré à gré	309 \$
Delta Trois-Rivières	Location espace	Gré à gré	1 100 \$
Hôtel Gouverneur Trois Rivières	Location espace	Gré à gré	925 \$
Hôtel le Montagnais	Location espace	Gré à gré	586 \$
Hôtel Château Joliette	Location espace	Gré à gré	1 650 \$
Xerox Canada Ltée	Service professionnel technologique	Gré à gré	5 682 \$
Up ToDate	Renouvellement licence (software)	Gré à gré	13 142 \$
Hôtel Château Joliette	Location espace	Gré à gré	2 400 \$
Le Montagnais	Location espace et service traiteur	Gré à gré	265 \$
Hôtel Le Victorin	Location espace	Gré à gré	450 \$
Hôtel Delta Sherbrooke (Hotels Highland Park Inc)	Location espace	Gré à gré	715 \$
Hôtel Gouverneur Trois Rivières	Location espace	Gré à gré	800 \$
Hôtel Castel de Granby	Location espace	Gré à gré	880 \$
Comfort inn suites St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	505 \$
Morency, Société d'avocats, S.E.N.C.R. L	Service professionnel	Gré à gré	20 000 \$
Hôtel du Domaine	Location espace	Gré à gré	600 \$
Multi Techniques	Service professionnel technologique	Gré à gré	290 \$
Hôtel Delta Sherbrooke (Hotels Highland Park Inc)	Location espace	Gré à gré	760 \$
Hôtel Gouverneur Trois Rivières	Location espace	Gré à gré	1 900 \$

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **G06**

Suite

Fournisseur	Objet	Mode d'octroi	Montant
Comfort inn suites St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	1 010 \$
Four Points by Sheraton Gatineau	Location espace	Gré à gré	400 \$
Delta Trois-Rivières	Location espace	Gré à gré	1 100 \$
Comfort inn Shawinigan	Location espace	Gré à gré	364 \$
Hôtel Château Joliette	Location espace	Gré à gré	2 550 \$
Hôtel Universel Alma	Location espace	Gré à gré	1 000 \$
Hôtel Gouverneur Rouyn-Noranda	Location espace	Gré à gré	2 000 \$
Hôtel Castel de Granby	Location espace	Gré à gré	340 \$
Lavery, De Billy, S.E.N.C.R.L	Service professionnel	Gré à gré	12 095 \$
Comfort inn suites St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	2 020 \$
Hôtel Gouverneur Trois Rivières	Location espace	Gré à gré	3 900 \$
Hôtel Château Joliette	Location espace	Gré à gré	1 300 \$
Centre de Congrès de Sainte Hyacinthe	Location espace	Gré à gré	725 \$
Hôtel Château Joliette	Location espace	Gré à gré	975 \$
Comfort inn suites St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	325 \$
Comfort inn suites St-Jérôme	Location espace	Gré à gré	325 \$
Hôtel Delta Sherbrooke (Hotels Highland Park Inc)	Location espace	Gré à gré	1 930 \$
Hôtel Le Victorin	Location espace	Gré à gré	1 050 \$
Hôtel Quality Suite Drummondville	Location espace	Gré à gré	550 \$
TOTAL			311 631 \$

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le site Internet du SEAO (système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec) : < <https://www.seao.ca/> >. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée trimestriellement sur le site du Tribunal administratif du Québec.

< <https://www.ta.qouv.qc.ca/le-tribunal/les-engagements-du-tribunal/diffusion-de-linformation#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20la%20diffusion,plus%20de%20transparence%20aux%20citoyens> >

Question **G07**

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- A. la liste des soumissions et le montant de chacune;
- B. la grille d'évaluation des soumissions;
- C. la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- D. le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- E. le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation

L'information fournie en réponse à cette question est disponible sur le site Internet du SEAO (système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec) : < <https://www.seao.ca/> >.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

<p>Question G08</p>	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none">A. la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;B. le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);C. le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;D. le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;E. une description de son mandat;F. la date de début de son contrat;G. la date prévue de fin de son contrat;H. sa rémunération annuelle.
----------------------------	--

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : < <https://www.seao.ca/> >, ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus, qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site du Tribunal administratif du Québec.

< <https://www.taq.gouv.qc.ca/le-tribunal/les-engagements-du-tribunal/diffusion-de-linformation#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20la%20diffusion,plus%20de%20transparence%20aux%20citoyens> >

Question **G09**

Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- A. le nom du projet;
- B. la nature du projet;
- C. l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- D. le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- E. les plus récentes évaluations du coût du projet;
- F. les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- G. l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- H. les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- I. le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- J. le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- K. le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère:
- la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- L. indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- M. nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2024-2025.

C, H, J, K & L

Non applicable.

M.

Aucune.

A, B, D, F, I & L

L'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est disponible sur le site Web gouvernemental « *Tableau de bord en ressources informationnelles* à l'adresse suivante » : < <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord> >.

Est considéré comme un projet informatique celui qui répond aux critères définis dans les Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles (décret 1159-2022 et arrêté ministériel 2022-03 du 23 juin du ministre de la Cybersécurité et du Numérique.

<p>Question G10</p>	<p>Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :</p> <p>A. les coûts estimés par année ; B. les coûts totaux réels pour l'hébergement de données; C. les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; D. la liste des fournisseurs; E. une copie du plan de déploiement.</p>
----------------------------	---

B.

Coûts totaux réels du 1 avril 2024 au 31 janvier 2025 : 83 569 \$.

C.

Aucune pénalité.

D.

Les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique est disponible sur Internet à l'adresse suivante :
 < [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/faireaffaire/Appels d offres et acquisitions/Courtier en infonuagique/LI prestataires qualifiés AO courtier.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/faireaffaire/Appels_d_offres_et_acquisitions/Courtier_en_infonuagique/LI_prestataires_qualifies_AO_courtier.pdf) >.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **G11**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2024-2025 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :

- A. la photocopie;
- B. le mobilier de bureau;
- C. l'ameublement;
- D. la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- E. le distributeur d'eau de source;
- F. le remboursement des frais de transport;
- G. le remboursement des frais d'hébergement;
- H. le remboursement des frais de repas;
- I. le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- J. l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - i. a) au Québec;
 - ii. b) à l'extérieur du Québec.

	2024-2025
A. La photocopies	2 544 \$
B. Le mobilier de bureau	0 \$
C. L'ameublement	0 \$
D. La décoration et embellissement	0 \$
E. Le distributeur d'eau de source	175 \$
F. Le remboursement des frais de transport	
G. Le remboursement des frais d'hébergement	8 058 \$
H. Le remboursement des frais de repas	
I. Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	0 \$
J. L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement	
A). au Québec	800 \$
B). à l'extérieur du Québec	0 \$
TOTAL	11 577 \$

Question **G12**

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2024-2025, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- A. le coût des contrats téléphoniques;
- B. le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- C. le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- D. les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- E. le nombre de téléphones cellulaires et téléphones intelligents;
- F. le coût d'acquisition des appareils;
- G. le coût d'utilisation des appareils;
- H. les noms des fournisseurs;
- I. les ordinateurs portables;
- J. les iPads ou autre type de tablette électronique.

B.

Aucun.

C.

Aucun.

D.

Aucun.

A, F, G, H

L'information fournie à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Tribunal administratif du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4, paragraphe 25).

< <https://www.taq.gouv.qc.ca/le-tribunal/les-engagements-du-tribunal/diffusion-de-linformation> >

Question **G13**

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 :

- A. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
- B. le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
- C. le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- D. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- E. le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
 - i. le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- F. le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- G. le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- H. le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- I. l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- J. l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- K. le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- L. le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- M. le nombre d'employés permanents et temporaires;
- N. le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
- O. le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
- P. l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
- Q. le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
- R. concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 : r) le nombre de postes demeurés vacants en raison des mesures de contrôle des dépenses (gel de recrutement) décrétées par le gouvernement du Québec le 1er novembre 2024.

A, B, C, D, E, F, G, I, J, K, L, M, N & P

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.

H.

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Le paragraphe 1^o de l'article 53, ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi, nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de cette loi.

Question G13	Suite
---------------------	-------

O, Q & R

Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **G14**

Pour chaque ministère et organisme, par direction, pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour l'année 2025-2026 :

- A. le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
- B. le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- C. le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

A.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

B.

Aucun.

C.

Trois (3) retraités engagés pour un ou des contrats.

<p>Question G15</p>	<p>Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2024-2025 en indiquant pour chacun d’eux :</p> <p>A. l’emplacement de la location; B. la superficie totale pour chaque local loué; C. le coût total de ladite location; D. les coûts d’aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2024, la nature des travaux et le ou les bureaux visés ; E. la durée du bail; F. le propriétaire de l’espace loué; G. en cas de résiliation de bail en cours d’année, les coûts de résiliation. H. la superficie totale réellement occupée; I. la superficie inoccupée; J. le coût de location au mètre carré; K. les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.</p>
----------------------------	--

D.

Aucun.

E.

Le Tribunal administratif du Québec conclut des ententes d’occupation avec la Société québécoise des infrastructures.

Pour les sous-questions A) l'emplacement de la location, B) la superficie totale pour chaque local loué, C) le coût total de ladite location et F) propriétaire de l'espace loué, l'information est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du Tribunal Administratif du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27).

< <https://www.taq.gouv.qc.ca/le-tribunal/les-engagements-du-tribunal/diffusion-de-linformation#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20la%20diffusion,plus%20de%20transparence%20aux%20citoyens> >

Question **G16**

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2024-2025, fournir :

- A. la liste des actifs excédentaires inoccupés;
- B. la valeur estimée de ceux-ci;
- C. les coûts d'entretien annuel;
- D. le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Aucun.

<p>Question G17</p>	<p>Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2024-2025, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :</p> <ul style="list-style-type: none">A. les dates des travaux;B. les coûts;C. le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
----------------------------	--

Aucun.

<p>Question G18</p>	<p>Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2024-2025, en indiquant pour chaque individu :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; B. le titre de la fonction; C. l'adresse du port d'attache; D. la masse salariale totale par cabinet; E. le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; F. la prime de départ versée, le cas échéant; G. la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; H. la description de tâches; I. le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2024-2025; J. le nombre total d'employés au cabinet; K. le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; L. si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
----------------------------	--

Non applicable.

<p>Question G19</p>	<p>Liste des sommes d'argent versées en 2024-2025, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none">A. le nom de l'organisme concerné ou de la personne;B. la circonscription électorale;C. le montant attribué;D. le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.
----------------------------	--

Non applicable.

Question **G20**

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- A. le nom de la personne;
- B. le poste occupé;
- C. le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- D. l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- E. la date de l'assignation hors structure;
- F. la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
- G. les prévisions pour 2025-2026.

Aucun.

Question **G21**

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- A. le poste initial;
- B. le salaire;
- C. le poste actuel, s'il y a lieu;
- D. la date de la mise en disponibilité;
- E. les prévisions pour 2025-2026.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **G22**

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2024-2025, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- A. par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- B. par catégorie d'âge;
- C. prévisions 2025-2026.

Les réponses à cette question seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

<p>Question G23</p>	<p>Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. le nom de la personne; B. le poste occupé et le nom de l'organisme; C. le salaire de base et les bonis, le cas échéant; D. l'assignation initiale; E. l'assignation actuelle; F. la date de l'assignation hors structure; G. la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
----------------------------	--

Non applicable.

Question **G24**

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2024-2025, en précisant pour chaque abonnement :

- A. le coût de chacun;
- B. le fournisseur;
- C. la nature du service.
- D. S'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégories.

Fournisseur	Coût	Description
Wolters Kluwer Canada Limited	28 593 \$	Abonnement juridique
Up To Date	13 082 \$	Base de données spécialisée en Santé
LexisNexis Canada (Butterworths) inc.	10 796 \$	Abonnement juridique
LexisNexis Canada (Quicklaw) inc.	9 397 \$	Abonnement juridique en ligne
Thomson Reuters Canada	8 524 \$	Abonnement juridique
Les publications Mass-Média inc.	2 250 \$	Le courrier parlementaire
Wilson & Lafleur ltee	1 050 \$	Abonnement juridique
Boutique Egora	277 \$	Revue spécialisée (Médecine)
Le Devoir inc.	139 \$	Abonnement « Le Devoir »
Ass. Accès à l'information et en protection de la vie personnelle (A.A.P.I.)	98 \$	Abonnement « AIPRP » (Manuel)
Coopérative nationale de l'information indépendante	90 \$	Abonnement « Le Soleil »
HEC Montréal	34 \$	Abonnement « Gestion »
Total	74 330 \$	

Question **G25**

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune.

Question **G26**

Pour chaque site internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :

- A. Le nom du site Web;
- B. le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- C. les coûts de construction du site;
- D. les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- E. les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- F. le nombre de visiteurs (« hits ») par mois;
- G. nombre de visiteurs uniques mensuellement
- H. les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
- I. la fréquence moyenne de mise à jour;
- J. le responsable du contenu sur le site.

SOUS-QUESTIONS	RÉPONSES
A. Le nom du site Web	Site web du Tribunal administratif du Québec
B. Le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site	Libéo Inc. Yulcom Technologies Inc.
C. Les coûts de construction du site	416,4 k\$
D. Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour	Les coûts d'hébergement du site Web du Tribunal s'élèvent à 800 \$ par mois à compter de mai 2024. 7 800 \$ pour l'entretien et la mise à jour.
E. Les coûts de modernisation ou de refonte	0 \$
H. Les coûts liés à la réservation de noms de domaines	Ces coûts sont inclus dans ceux d'hébergement, d'entretien et de mise à jour.

Question **G27**

Pour 2024-2025, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- A. les régions et les villes visitées;
- B. les personnes et organismes rencontrés;
- C. pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
- D. les raisons du déplacement;
- E. l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- F. les coûts ventilés;
- G. le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Non applicable.

<p>Question G28</p>	<p>La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. le détail des mandats; B. le coût (déplacements, etc.); C. le nombre de ressources affectées; D. le nombre de rencontres; E. le nombre d'ETC affectés à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre. F. l'objet; G. les dates.
----------------------------	--

Non applicable.

Question **G29**

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

Non applicable.

Question **G30**

Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026.

Non applicable.

Question **G31**

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2025-2026.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2024-2025 des ministères et organismes.

Question **G32**

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2024-2025 et prévisions pour 2025-2026.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **G33**

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026 et 2026-2027, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates de versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

Aucune.

<p>Question G34</p>	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.</p>
----------------------------	---

Aucun.

Question **G35**

Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total des primes au rendement, des ajustements salariaux non-récurrents et des bonis versés au personnel de cabinet.

Non applicable.

Question **G36**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2024-2025, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune.

Question G37	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2024-2025 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
---------------------	---

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT), et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **G38**

La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2024-2025 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2025-2026. Pour chacun de ces programmes existants en 2024-2025, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2025-2026, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

Non applicable.

Question **G39**

Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

Non applicable.

Question **G40**

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- A. la dépense totale (opération et capital);
- B. les grands dossiers en cours;
- C. le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques;
- D. préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- E. le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques

A.

La dépense totale en ressources informationnelles pour 2024-2025 (opération et capital) s'élèvera à 6 188,70 k\$.

B.

Les informations sont disponibles au tableau de bord du site Web :
< <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca> >.

D & E

L'information recherchée se retrouve à l'adresse Internet suivante :
< <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/portrait-de-la-main-d-oeuvre-en-ti-de-la-fonction-publique-du-quebec> >.

Question **G41**

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2024-2025 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC

Renseignements généraux

Étude des crédits 2025-2026

Question **G42**

Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du Conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- A. la dépense totale relative au paiement des cotisations;
- B. la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- C. le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

Nom de l'association	Nombre de personnes	Nom du document faisant état de la directive	Coût total
Barreau du Québec	61	Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	103 561 \$
Barreau du Québec	14	Lettre du Secrétariat du Conseil du trésor au président de l'association des juristes de l'État	23 261 \$
Collège des médecins du Québec	11	Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	21 092 \$
Ordre des évaluateurs agréés du Québec	8	Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	8 796 \$
Ordre des psychologues du Québec	7	Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	5 348 \$
Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec	6	Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	4 246 \$
Chambre des notaires du Québec	2	Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	3 470 \$
Chambre des notaires du Québec	1	Lettre du Secrétariat du Conseil du trésor au président de l'association des juristes de l'État	1 717 \$
Ordre des ingénieurs du Québec	1	Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	525 \$
Ordre des urbanistes du Québec	1	Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	674 \$
Ordre des agronomes du Québec	1	Lettre du Secrétariat aux emplois supérieurs	661 \$
TOTAL	113		173 351 \$

<p>Question G43</p>	<p>Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. la date; B. la nature; C. les questions posées; D. les réponses; E. la firme retenue; F. les coûts.
----------------------------	--

Aucun.

Question

G44

Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Aucun.

<p>Question G45</p>	<p>Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région:</p> <ul style="list-style-type: none">A. fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2024-2025;B. le nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2024-2025 en précisant la région d'origine et la région de destination;C. le nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.
----------------------------	--

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante : < <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation> >.

<p>Question G46</p>	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>G. Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2027;</p>
----------------------------	---

Non applicable.

<p>Question G47</p>	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>N. Plan d'action de développement durable 2023-2028.</p>
----------------------------	--

Non applicable.

<p>Question G48</p>	<p>Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de la mesure :</p> <p>PP. Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.</p>
----------------------------	--

Non applicable.

Question G49	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2024-2025 et l'état d'avancement de : III) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.
---------------------	---

Aucun.

<p>Question G50</p>	<p>Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2024-2025, au sein du ministère ou de l'organisme :</p> <p>A. le nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme; B. le nombre d'employés au total en ayant bénéficié; C. le nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2025; D. la proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié; E. le nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.</p>
----------------------------	---

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail, laquelle peut être consultée à l'adresse suivante : < https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf >.

Question **G51**

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2024-2025 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Les sommes dépensées en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail totalisent 1 853 \$ en 2024-2025.

Question **G52**

Concernant toute mesure de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2024-2025 :

- A. les sommes dépensées;
- B. les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

Aucun.

Question **G53**

Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.

Non applicable.

Question **G54**

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités, auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2024-2025.

Indiquer :

- A. le lieu;
- B. le coût;
- C. la ou les dates de participation;
- D. le nombre de participants;
- E. le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité;
- F. le nom de la formation ou de l'activité.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Tribunal administratif du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, r. 2, art. 4, paragr. 22 et 23).

< <https://www.taq.gouv.qc.ca/le-tribunal/les-engagements-du-tribunal/diffusion-de-linformation#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20la%20diffusion,plus%20de%20transparence%20aux%20citoyens> >

<p>Question G55</p>	<p>Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none">A. la liste de tous les concours et tirages réalisés;B. les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;C. l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;D. la liste des concours qui ont pris fin.
----------------------------	--

Aucun.

<p>Question G56</p>	<p>Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2024-2025 :</p> <p>A. le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;</p> <p>B. le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;</p> <p>C. le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilé par instance ou organisme;</p> <p>D. le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein de la direction des communications.</p> <p>Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.</p>
----------------------------	---

A. Le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;

Trois personnes sont affectées aux communications.

B. Le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;

Le montant dépensé en matière de communications et d'affaires publiques s'élève à 9 382 \$.

D. Le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2024-2025 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées;

Aucun.

Question **G57**

Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer :

- A. le nombre d'incidents de sécurité de l'information;
- B. le type d'incidents;
- C. les sommes dépensées en gestion des incidents.

En ce qui a trait à l'information recherchée, nous vous informons que ces renseignements sont confidentiels au sens de l'article 28.1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Question **G58**

Veillez nous fournir la liste des rencontres de planification stratégique de type « lac-à-l'épaule » tenues par le ministère ou l'organisme en indiquant :

- A. Les dates;
- B. L'endroit précis;
- C. La liste des personnes présentes;
- D. L'ordre du jour;
- E. Les procès-verbaux;
- F. Les coûts détaillés (frais de location, d'hébergement, repas, déplacement, location d'équipement, conférencier, etc.)

Aucun.

Question **G59**

Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.

- A. Nombre de stagiaires reçus;
- B. Heures de stages effectuées;
- C. Rémunération totale déboursée.

Nombre de stagiaires reçus	Rémunération totale déboursée
15	242 744 \$

Question **G60**

Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones.

A. Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.

Non applicable.

<p>Question G61</p>	<p>Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.</p>
----------------------------	--

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: < <https://seao.gouv.qc.ca> > ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du Tribunal administratif du Québec.

< <https://www.taq.gouv.qc.ca/le-tribunal/les-engagements-du-tribunal/diffusion-de-linformation#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20la%20diffusion,plus%20de%20transparence%20aux%20citoyens> >

Question

G62

Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **G63**

Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42^e législature.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question **G64**

Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Non applicable.

Question **G65**

Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: < <https://seao.gouv.qc.ca> > ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du Tribunal administratif du Québec.

< <https://www.taq.gouv.qc.ca/le-tribunal/les-engagements-du-tribunal/diffusion-de-linformation#:~:text=Le%20R%C3%A8glement%20sur%20la%20diffusion,plus%20de%20transparence%20aux%20citoyens> >

Question G66	Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.
---------------------	--

L'information concernant le *Tarif des droits, honoraires et autres frais afférents aux recours instruits devant le Tribunal administratif du Québec* sera présentée au Rapport annuel 2024-2025 des ministères et organismes.

Question G67	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.
---------------------	---

Non applicable.

Question **G68**

Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question

G69

Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.

Aucun.

Question **G70**

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2024-2025 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- A. le nombre d'autorisations;
- B. le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- C. le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- D. le montant accordé;
- E. les motifs de la demande.

Aucun.

<p>Question G71</p>	<p>Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2024-2025 :</p> <ul style="list-style-type: none"> A. le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; B. le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article); C. le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; D. le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
----------------------------	--

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée dans le Rapport annuel de gestion (RAG) 2024-2025.

Question **G72**

Pour 2024-2025, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne :

A. fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;

B. fournir la liste des salaires versés.

Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

Question **G73**

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

Aucune.